



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-25083>

Département(s) de publication : 70

Annonce n° 26-25083

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes Val de Gray

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 200 036 549 00166

Ville : GRAY

Code postal : 70100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 70

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=689213&orgAcronyme=l8o>

Identifiant interne de la consultation : 2026PI12

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service commande publique

Adresse mail du contact : lroyer@valdegray.fr

Numéro de téléphone du contact : 0384656906

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner, et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi de travailleurs handicapés.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en

fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Le cas échéant, pas une déclaration appropriée de banque ou tout moyen jugé équivalent.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise : - Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. **NOTA** : Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, l'acheteur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai de 3 jours.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 07/04/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Étude des îlots de chaleur urbains (ICU) sur le territoire de la communauté de Communes Val de Gray

Code CPV principal - Descripteur principal : 71335000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Étude des îlots de chaleur urbains (ICU) sur le territoire de la communauté de Communes Val de Gray

Lieu principal d'exécution du marché : Haute-Saône

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est décomposée en trois phases techniques et en deux tranches comme suit : - Tranche ferme - Phase 1 : Etat des lieux — analyse de la prédisposition du territoire aux ICU par caractérisation du tissu urbain - Tranche ferme - Phase 2a : Mesures et analyses - Tranche optionnelle - Phase 2b : Balade thermique - Tranche ferme - Phase 3 : Définition des zones prioritaires aménageables et préconisation d'actions La description des prestations demandées figure dans le C.C.T.P. Ces missions constituent des phases techniques au sens de l'article 22 du C.C.A.G.-PI. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - Prix : 40 % - Valeur technique : 60 % décomposée comme suit : * Pertinence de la méthodologie et de l'organisation : Description précise de la méthodologie de travail envisagée par le candidat pour accomplir les phases techniques demandées en indiquant notamment les contraintes et les spécificités de l'opération adaptée au projet de la collectivité, aux particularités du territoire et répondant aux objectifs et enjeux de la mission : format une page A4 recto-verso maximum, sur 20 points ; * Adéquation des qualifications et compétences de l'équipe pluridisciplinaire aux nécessités du projet au regard notamment : **De la composition de l'équipe dédiée et organisation proposée ; **Des qualifications et certifications des membres du groupement ; **Des moyens humains et matériels des membres du groupement. Ce critère sera évalué sur la base de la fiche de synthèse de l'équipe pluridisciplinaire complétée par le candidat et des CV et titres d'études et professionnels de l'équipe, sur 15 points ; *La présentation de 3 références similaires, pour le

groupement, dont une référence significative de moins de 5 ans : qualité des livrables jugés sur des modèles de cartographie et de fiches de préconisations : Ce critère sera évalué sur la base de la fiche de recensement des références similaires complétée par le candidat, sur 15 points ; *Une proposition d'un calendrier prévisionnel pour la durée totale de la mission conformément au projet, présentant notamment les délais envisagés pour exécuter chaque phase technique, les intervenants affectés par mission et le nombre et type de réunions envisagées : format une page A4 recto maximum, sur 10 points. L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec tous les candidats. Pour les conditions relatives à la négociation, il convient de se référer au règlement de la consultation. L'attention des candidats est attirée sur le fait que toutes les communications et tous les échanges d'informations seront effectués par le profil d'acheteur de la Communauté de communes Val de Gray. Ainsi, la transmission des plis ne pourra s'effectuer que par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise>.

EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=689213&orgAcronyme=l8o Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25 000 BESANCON Tél : 03 81 82 60 00 Télécopie : 03 81 82 60 01 Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25 000 BESANCON Tél : 03 81 82 60 00 Télécopie : 03 81 82 60 01 Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2026